



<p style="text-align: center;">SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE NOTICE DE PRESENTATION AMELIORATION DE LA COLLECTE SELECTIVE : 2006 - 2008</p>

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne est un syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères. Il agit essentiellement pour le compte des communautés de communes suivantes :

Communauté de communes du Clunisois,
Communauté de communes de la Guiche,
Communauté de communes de Matour et sa Région,
Communauté de communes du Mâconnais Charolais,
Ainsi que les communes de Clermain et Chériset.
Il représente 17 286 habitants et 47 communes.

Le SIRTOM de la vallée de la Grosne est en contractualisation avec ECO EMBALLAGES, selon le barème D depuis avril 2006.

Les ordures ménagères sont ramassées par les agents du SIRTOM et transportées sur le site du quai de transfert de la Pierre Folle (commune de Cluny) par camions collecte de 12, 14 et 16m³. Elles sont ensuite versées dans des bennes de 30 m³ puis transportées sur un site de traitement directement par le SIRTOM.

Le SIRTOM gère un ensemble de 70 points d'apport volontaire (222 colonnes) et 5 déchetteries qui assurent la collecte sélective des principaux déchets recyclables ou à éliminer.

A) BILAN DE L'EXPERIMENTATION 2006/2007 :

Le SIRTOM de la vallée de la Grosne à partir de 2007 a expérimenté une nouvelle politique de gestion de ses déchets ménagers, pour pouvoir ensuite, dès 2008 généraliser, en particulier, de nouvelles consignes de tri. Cette généralisation se découpera en 3 phases (2008-2010).

Les évolutions essentielles concernent la collecte sélective, avec une nouvelle décomposition des flux :

- 1) en points d'apport volontaire :
 - un flux pour les papiers/journaux,
 - un flux pour le verre de couleur,
 - un flux pour le verre incolore.
- 2) en collecte porte à porte, en contenants spécifiques :
 - un flux emballages, comportant les cartonnets.

L'expérimentation a porté sur la distribution de conteneurs individuels et par le développement des points de regroupements là où c'est possible.

5 communes du SIRTOM ont été concernées (représentant un panel des différentes organisations présentes sur le territoire en matière de gestion des déchets): CLUNY, TRAMAYES, BLANOT, CORTAMBERT, TRIVY ; représentant 6 100 habitants pour 3 120 foyers.

Dans le cadre de cette opération la conteneurisation pour les ordures ménagères et pour la collecte des emballages en collecte sélective a été développée, ceci individuellement pour les habitats individuels, et pour les points de regroupement sur lesquels les conteneurs d'ordures ménagères ont été doublés par des conteneurs de collecte sélective pour les emballages. Concernant le centre historique de la ville de CLUNY, 500 foyers sont équipés de sacs de 50 l pour la collecte sélective.

Enfin, une partie des points de regroupements (40) ont été équipés de système permettant d'organiser le rangement des conteneurs (diffusion d'emplacement pré-montés de rangements de 2 conteneurs).

Au total, 3026 conteneurs ont été distribués (OM / CS), dont 237 bacs de regroupement OM et 211 bacs de regroupement CS (rééquipement ou nouveaux équipements).

Au total, 51 points de regroupement nouveaux ont été mis en place.

Les résultats de cette expérimentation sont très positifs :

- 1) le tonnage moyen des ordures ménagères résiduelles du SIRTOM en 2006 était de 260 kg/an/habitant, le taux de valorisation matière des déchets était de 24.36% (pour un taux de valorisation globale de 34%). En 2007, le tonnage d'OMR est de 246 kg/an/habitant et le taux de valorisation matière est de 28.39% (pour un TVG de 39.8%).
- 2) les tonnages d'OMR ont diminué de 5.46% (- 245.66 tonnes) et les tonnages d'emballages augmentés de 24% (+ 42.8 tonnes)
- 3) La conteneurisation pour les ordures ménagères résiduelles a permis de proposer à la population une réduction des tournées, tout en organisant le message que les conteneurs doivent être sortis pleins ou au moins à la moitié, permettant ainsi au camion qui passe en porte à porte de réduire ses arrêts.
- 4) Le kilométrage total des collectes est stable d'une année sur l'autre (environ 1 600 km)
- 5) La consommation de carburant pour les tournées de collecte est stable lui aussi (+ 0.81 %). En revanche, le litrage diminue de 4% pour la collecte des déchets des PAV, il diminue également de 4% pour le transport des déchets recyclés. Pour le transport des déchets résiduels, le litrage diminue de 14%. Pour information, le litrage de transport des déchets de déchetteries augmente de 25% du fait de l'augmentation des tonnages mais surtout de la mise en place de nouveaux marchés (augmentation des trajets pour les stations de traitement).
- 6) En revanche, les taux de refus pour les emballages sont proches de 24% alors que sur 2006 la moyenne était de 20%.

B) OPERATION 2008 :

En septembre 2008, 13 communes supplémentaires ont été équipées, représentant 3 528 habitants pour 1 945 foyers.

Au total ; 2 428 bacs de collecte ont été livrés, dont 389 bacs collectifs (221 bacs OM et 389 bacs CS). 38 regroupements nouveaux ont été mis en place, et 90 placettes de stabilisation ont été posées.

Le kilométrage des tournées de collecte a augmenté de 115 km par semaine.

Les résultats prévisionnels (sur la base des 10 premiers mois) sont dans la même logique que l'année 2007 :

- 1) le tonnage d'OMR serait de l'ordre de 231 kg/an/habitant,
- 2) les tonnages d'OMR devrait diminuer de 5.79% (- 246 tonnes) et les tonnages d'emballages augmenter de 33% (+61 tonnes).